

Touche pas à mon dimanche !



Pour rappel, le lobbying efficace du patron de la Fnac, a conduit des sénateurs à adopter l'amendement scélérate à la loi Macron : «*Les commerces de détails des biens culturels peuvent déroger à la règle du repos dominical en attribuant le repos par roulement*».

Les arguments biaisés du genre, Amazon fait 25% (chiffre jamais vérifié) de son CA le dimanche, concurrence déloyale, etc... ont fait mouche ! Le 3 juin : ce texte doit passer devant une commission de sénateurs et députés. Il y a donc urgence à se faire entendre le plus largement possible de nos dirigeants et des politiques.

Cet amendement transformerait pour nous le dimanche en un jour comme les autres : ouvrable.

Avec cette scélérate dérogation, Alexandre « à ma guise » Bompard, notre PDG, peut décider d'ouvrir **où il veut, quand il veut et aux conditions qu'il voudra concéder**. Des dimanches à la carte : sans compte à rendre, ni autorisations à demander auprès des politiques qui ne pourraient lui imposer de contrainte et de limitation.

Une vie de m.... pour nous, les travailleurs du commerce.

Rapidement résumée, c'est celle qui nous attend si nous ne réagissons pas.

Le PDG tente de rassurer en évoquant le volontariat, lequel prend régulièrement à la Fnac la forme d'une injonction impérieuse, voire de l'exercice d'un chantage ! Avec sa politique de bas salaires et de précarisation, il nous considère comme des miséreux faciles à asservir avec la carotte du « petit plus » du dimanche. Le « petit plus » doit rester un peu abstrait pour notre dirigeant qui en 6 mois, gagne ce que nous mettrons toute une vie à obtenir, sans compter les bonus.

L'emploi, une des motivations faux-cul du projet Macron, est loin d'être la préoccupation de notre PDG. Après la succession de charrettes pour Pôle Emploi, les conditions de travail difficiles avec les effectifs déjà rachitiques vont considérablement se dégrader avec un 7ème jour d'ouverture.

ET LA VIE FAMILIALE, ASSOCIATIVE, CULTURELLE, CELLE QU'ON VIT ENSEMBLE POUR ECHANGER ET PARTAGER AVEC LES AMIS ? ET LES ENFANTS, ON EN FAIT QUOI LE DIMANCHE ?

« On s'en moque de votre vie » ont répondu dans ce premier temps les sénateurs et nos dirigeants ! Bompard et ces messieurs ne reconnaissent que la loi du marché, tout le reste serait secondaire.

Pour que ces décisions ne nous soient pas imposées, pour rester maître de nos dimanches et de nos vies !

Non à cet amendement et à la banalisation du travail du dimanche.

MOBILISONS-NOUS SANS MODERATION

" Sortir vendredi pour ne pas bosser dimanche"

JOURNEE D'ACTION INTERSYNDICALE ET NATIONALE

Jour de l'Assemblée Générale des actionnaires

LE VENDREDI 29 mai 2015

A partir de 10 heures devant l'entrée du personnel